

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC. L'amendement demandant le retrait du canton de la fusion autour du Havre est rejeté.

Caux estuaire reste en fusion

Les dix maires opposés à la fusion du canton avec la Cudah se sont réunis hier soir, deux jours après la tenue de la Commission départementale de coopération intercommunale. Une CDCI qui n'a laissé aucun espoir aux opposants qui souhaitaient, soutenus cette fois par leur conseiller général Denis Merville, faire voter un amendement proposant le retrait de la communauté de communes Caux estuaire de la fusion autour du Havre. « L'amendement a été rejeté », constate avec regret le maire de La Remuée, Olivier-Charles Haas, qui tirera avec ses neuf autres collègues maires toutes les conclusions de ce nouvel échec. « Nous sommes un groupe de maires

apolitiques, mais nous nous rendons compte que nous sommes un instrument dans le combat droite-gauche. » Pour preuve, « sur les cinq périmètres appelés à s'étendre, quatre ont été annulés, seul le nôtre demeure... »

Des maires outrés

Il rejoint ainsi l'analyse du président du conseil général, estimant que « l'UMP havraise a contraint les élus du groupe de droite à l'accompagner dans son aventure politicienne, au détriment de l'intérêt des territoires et des habitants... » tout en regrettant que « la quasi-totalité des élus de droite n'aient pas saisi l'opportunité de respecter la parole des élus... »

« Outrés et scandalisés », les dix maires pourraient aller jusqu'à démissionner...

De son côté, Denis Merville, président départemental de l'association des maires de France, regrette le rejet de son amendement. « Comme cela a été fait dans le département voisin de l'Eure, je voulais obtenir un délai supplémentaire. » Délai qui aurait permis, selon lui, « de se mettre à la table des discussions pour rechercher un consensus. Ce refus, dit-il, n'augure rien de bon pour la suite. » Renvoyant le maire du Havre à sa parole. « Edouard Philippe nous a dit qu'il ne passerait pas en force... »

MARIE-CHRISTINE URSET

ETAINHUS. Lors de son assemblée générale, le club des Anciens a dévoilé son calendrier et réélu son bureau.

Un programme chargé

Le club des Anciens, présidé par Jacqueline Loisel, compte soixante adhérents qui se réunissent un jeudi sur deux, à la salle polyvalente, pour parta-

ger parties de cartes et jeux de sociétés suivis du goûter. Lors de l'assemblée générale, les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Calendrier 2012 : jeudi 5 janvier : galette des Rois à 14 h ; 19 janvier : réunion jeux ; 2 février : 1er concours de dominos et crêpes ; le 16 : jeux ; le 1er mars : jeux ; le 15 : le club reçoit Graimbouville, le 29 : jeux ; le 12 avril : jeux, le 26 avril : concours de manille, le 10 mai : jeux, le 24 : 2e concours de dominos, le 7 juin jeux ; le 21 : repas avant vacances et le 28 : dernière réunion jeux avant la reprise le 6 septembre. Le bureau a été réélu : présidente Jacqueline Loisel, vice-présidente et trésorière adjointe Marie-Yvonne Leblond, trésorier Gérard Guillemard, secrétaire Françoise Derrey, secrétaire adjointe Yvette Hangard.



De gauche à droite, assis : Mme Leblond, Mme Loisel, M. Guillemard et Mme Derrey, entourés des autres membres du bureau

ANGERVILLE-L'ORCHER. Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe et salué les nouveaux promus.

Remise de galons

LA VIE



SAINT-SAULVEUR

La salle co

L'équipe de Nicole Lyvalente de Mann celle de Saint Sau avait fait les démarcelles, mais la parcelle cultivée. chauffage du gymnase que la construction pour obtenir des s une date ultérieure de passer une bonne lescent, qui ne pu



LES TROIS

Jeux, acc

Le CCAS, sous la salle polyvalente de fin d'année. amateurs de jeux avant le goûter v ment surpris par effet offert un jeu ceaux de musette ser la chansonne colis composé d tuellement en membres du cor